

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 63 (1973)

Buchbesprechung: Recensioni

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAUL HUGGER, *Hirtenleben und Hirtenkultur im Waadtländer Jura* – Publications de la Société suisse des traditions populaires no 54; Bâle 1972.

Voilà une œuvre importante sur un aspect de la vie paysanne du canton de Vaud. Tout le monde connaît l'estivage du bétail dans nos alpes et nos préalpes; cette même habitude sur les hauteurs du Jura est bien moins connue. L'auteur s'est procuré les matériaux fondamentaux sur la vie dans les chalets du Jura au cours de plusieurs années d'enquête directe. Il s'est entretenu de vive voix avec les bergers, les propriétaires de bétail et des terrains, ainsi qu'avec les autorités des communes jurassiennes. Il va sans dire que ces observations sur le terrain ont été approfondies et élargies par la lecture d'une littérature assez étendue sur la région explorée. Nos lecteurs romands déploreront que ce livre si intéressant, plein de remarques judicieuses, exposant l'état actuel et discutant les possibilités dans l'avenir de cette vie pastorale soit écrit en allemand¹; mais c'est un allemand clair et vif que nos Romands liront sûrement avec plaisir.

Le livre nous présente tout d'abord la région explorée qui s'étend sur tout le Jura vaudois, mais qui dépasse aussi les frontières du canton et de la Suisse vers le sud, l'ouest et le nord. Un chapitre historique nous renseigne sur les origines et le développement des alpages jurassiens. Le corps du livre est constitué par une description de la vie du berger, de ses travaux et de ses loisirs. L'auteur attire notre attention sur chaque moment où une tradition ou une coutume a pu se développer; ce sont surtout le commencement et la fin de la saison d'été, la montée à l'alpage et la descente. Mais les petits faits journaliers, les vêtements, le logement, la nourriture retiennent également la curiosité de l'auteur. Une illustration très riche et impressionnante, photos, croquis et cartes², explique et souligne le récit qui, même sans cela, serait fort compréhensible.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques pensées personnelles sur les idées sociologiques développées par M. Hugger. Je crois qu'il n'est pas possible de comparer directement l'alpage du Jura à celui des Alpes, du Valais par exemple. Selon les explications de l'auteur, l'alpage du Jura a toujours été une affaire commerciale.

Une personne ou une entreprise a loué les terrains en vue d'en tirer profit; il y a eu un entrepreneur qui, lui aussi, espérait réaliser un gain de la saison d'estivage. Les produits de la montagne, fromage, beurre, crème, ainsi que le bétail engrangé pendant l'été, doivent couvrir les frais de personnel, de l'outillage et de la location. Il y a donc des rapports sociaux entre patron et domestiques qui assombrissent souvent la vie des montagnes. En Valais, l'estivage du bétail fait partie de la vie familiale. La saison d'été ne doit pas rapporter de l'argent. Voilà pourquoi le paysan valaisan ne vend pas son fromage, mais le garde pour la nourriture de sa nombreuse famille. Jusqu'à ces derniers temps, la rétribution du personnel de l'alpage – c'étaient les paysans du village même –, se faisait en nature. C'est par suite de l'industrialisation du Valais que l'ancien système autarcique a été abandonné. On ne peut plus payer le travail du berger par la remise de quelques fromages, quand le collègue du berger, paysan lui aussi, s'étant libéré du bétail, peut descendre à l'usine et y gagner la journée d'un ouvrier. Les conséquences de ce renversement de l'ancienne économie sont néfastes: quand il faut payer en argent comptant le personnel de l'alpage autant qu'un ouvrier d'usine, le fromage revient trop cher et l'on abandonne la montagne. Puisque les terrains du village ne suffisent pas à nourrir le troupeau du paysan et que la saison d'été ne supplée plus à ce manque de nourriture, le paysan se voit obligé de réduire son troupeau jusqu'à ce que le fourrage ramassé sur les prés du village suffise à nourrir quelques têtes de bétail. Voilà ce qui se passe en ce moment dans le Valais. L'abandon de l'alpage ne s'explique pas par une crise du marché de fromage mais par le passage d'un système autarcique vieilli à une économie moderne basée sur l'argent.³ Ce n'est pas en augmentant de plusieurs centimes le kilo de fromage qu'on sauvera les alpages du Valais!

W.E.

¹ N'aurait-il pas été plus opportun de se passer, sur la couverture, des lettres gothiques – très décoratives, certes – mais difficiles à lire pour les Romands?

² A la page 24 dans la fig. 5, le lecteur corrigera la désignation erronnée «Lac de Neuchâtel» en «Lac Léman».